

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/N/CAN/185/Corr.1
2 juin 2004

(04-2342)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

NOTIFICATION

Corrigendum

La communication ci-après, datée du 19 mai 2004, est distribuée à la demande de la délégation du Canada.

Autorisation de mise en marché provisoire concernant l'utilisation du talc comme agent de saupoudrage dans la production de gomme à mâcher

La notification G/SPS/N/CAN/205 remplace la notification G/SPS/N/CAN/185. De ce fait, la notification G/SPS/N/CAN/185 est annulée et les Membres sont invités à consulter la notification G/SPS/N/CAN/205.
